SOUVENIR

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA SOMME

**CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION**
**SAISON 2017-2018**

# S’engager pour libérer la France

# Sommaire

Le mot du préfet de la Somme, Philippe De Mester …… Page 4

Le mot du directeur académique des services de l'Éducation nationale de la Somme, Jean HUBAC…… Page 6

Le concours national de la résistance et de la déportation – CNRD…….. Page 8

Objectifs…… Page 9

Le CNRD en chiffres…….. Page 10

Modalités du concours……... Page 11

Thème 2018…… Page 12

Palmarès 2018…… Page 15

Témoignages…… Page 21

Prolongements…… Page 23

# Le mot du préfet de la Somme

« S'engager pour libérer la France » : sur ce mot d'ordre, nombreux sont ceux qui se sont engagés pour résister à l'occupant nazi et à ses funestes valeurs. Illustres ou anonymes, ces français ont trouvé de nombreuses formes d'engagement au sein du territoire de la République ou depuis une terre étrangère.

Il y a bien sûr l'épopée singulière de la France libre. Une aventure hors du commun incarnée d'abord par un général de brigade, devenu, par la force des événements, celui qui ramassa l'épée tombée à terre pour reprendre la lutte. Comment ne pas évoquer un autre héros, enfant de la terre Picarde, le maréchal Leclerc, qui, en février 1941, alors colonel, lança le serment devenu fameux, depuis Koufra : « *Jurez de ne déposer les armes que lorsque nos couleurs, nos belles couleurs, flotteront sur la cathédrale de Strasbourg.* »

Cette action internationale et militaire s'affermit progressivement grâce à la mobilisation de françaises et français toujours plus nombreux au fil des ans. Ces femmes et ces hommes qui refusèrent la défaite et, au-delà, qui n'acceptèrent pas de voir nos valeurs d'humanité, de respect, de dignité piétinées par la horde nazie.

Je pense aux hommes de l'île de Sein, 128, pour la plupart pêcheurs et certains tout juste âgés de 16 ans, qui quittent dès le 24 juin 1940 leur île, située au large de la pointe du Raz.

Je pense aussi à ceux qui, très vite, vont basculer dans l'anonymat pour résister. Ils conduiront des opérations paramilitaires qui finiront par atteindre le moral et les forces de l'ennemi. Je pense, bien sûr, à l'engagement et au sacrifice de Jean Moulin. Dans sa mission d'unification de la Résistance et la préparation de ce que serait la France une fois libérée, il a montré une totale détermination et un courage d'exception.

Et puis, il y eut l’engagement plus quotidien de ceux qui cachèrent dans les caves et les greniers un voisin ou un enfant auquel des lois scélérates reprochaient d’être juif, soldat ou prisonnier. Ceux qui, clandestinement, le soir venu, écoutaient radio Londres plutôt que radio Paris.

L’engagement pour libérer le pays et les moyens de sa mise en œuvre prirent des formes variées. La résistance française a d’abord été aiguillonnée par la jeunesse. Ce sont des jeunes femmes et des jeunes hommes, de l’âge de ceux qui participent, toujours plus nombreux, à ce concours, qui ont mis leur énergie au service de la liberté. Souvenez-vous que l’un des premiers actes publics de résistance à l’occupant fut une manifestation de lycéens et d'étudiants qui eut lieu à Paris, sur les Champs-Élysées, le 11 novembre 1940 en commémoration de l’armistice. Cet acte de courage fut durement réprimé.

Conservez ce souvenir et restez des citoyens éclairés et engagés.

Philippe DE MESTER

## Le mot du directeur académique des services de l'Education nationale de la Somme

En choisissant le thème « s'engager pour libérer la France » pour la session 2018, le jury du concours national de la Résistance et de la déportation a permis aux élèves de réfléchir aux enjeux de l'engagement.

En participant au concours, les élèves ont ainsi pu analyser les formes de l'engagement, qu'il soit militaire, politique, résistant, voire culturel ou artistique. Ils ont perçu la diversité des motivations de l'engagement et surtout, derrière chaque femme et chaque homme, derrière les illustres résistants mais aussi derrière chaque anonyme, une forme d'humanité irréductible qui a permis de dire non à la barbarie nazie et à la collaboration, de dire non à l'esprit de défaite et de résignation, de dire oui à la vie au risque de leur propre vie. C'est cette valeur exemplaire de la Résistance que la question de l'engagement replace au premier plan.

S'engager pour libérer la France, ce fut se battre pour un idéal, mais aussi construire l'avenir et penser la France de demain au cœur des combats d'aujourd'hui. Les résistants ont préparé le retour à la paix et à la légalité républicaine en même temps qu'ils s'engageaient pour libérer leur pays – selon les cas, de l'occupant allemand, de l'État français de Vichy, des collaborateurs ou des collaborationnistes. C'est pourquoi l'engagement a été pour beaucoup d'entre eux une manière de participer à une vaste entreprise de renouvellement de la conception qu'on pouvait se faire de l'État républicain.

N'oublions pas cependant que l'engagement a souvent été une attitude minoritaire, isolée et individuelle dans un premier temps, et que cette attitude ne s'est trouvée confortée que par l'évolution de la Seconde Guerre mondiale à partir de 1942-1943. Avant que cet engagement ne prenne la forme d'un élan collectif, encore une fois aux motivations diverses, et que le général de Gaulle ne réussisse à en structurer une partie et à l'incarner pour les générations futures, il impliqua le sacrifice de milliers d'hommes et de femmes, qui connurent les arrestations, la clandestinité, la mort au combat, la torture, la mort dans les camps de concentration et d'extermination. Autant de destins particuliers qui habitent la mémoire collective de la Résistance en France.

Le CNRD accomplit avec cette thématique sa vocation première, celle de renouer dans l'agir contemporain avec la chaîne d'aînés qui se sont battus pour une conception universelle de la liberté. Sans chercher des modèles, les élèves de 2018 ont trouvé des sujets à penser, des femmes et des hommes ordinaires capables d'engagements extraordinaires durant les années 1940-1945.

À l'articulation de l'histoire et de l'enseignement moral et civique, le CNRD renforce ainsi la conscience qu'une histoire mieux comprise permet d'être plus commune, qu'une histoire complexe qui ne fait pas l'économie d'une explication exigeante permet d'être partagée.

Jean HUBAC

**70 ans de témoignages de résistants et de déportés**

Avec la fin de la Seconde Guerre mondiale, les résistants ont ressenti la nécessité de témoigner. Dès 1947, des témoins et acteurs de l'époque, résistants et déportés, prennent conscience que leur expérience « extraordinaire » doit être transmise.

1958: Adoption du principe du concours national par le congrès de la Confédération Nationale des Combattants Volontaires de la Résistance à Lyon.

1960 : organisation des premiers concours départementaux.

11 avril 1961: Lucien PAYE, ministre de l'Education nationale et ancien de la France Libre, officialise le concours par une circulaire et le rend national.

1979 : création d'une épreuve collective, qui s'ajoute aux épreuves individuelles.

2008 : création d'une épreuve collective supplémentaire exclusivement audiovisuelle, qui s'ajoute aux épreuves individuelles et collectives.

2016 : fusion de la catégorie travail audiovisuel avec celle de travail collectif pour chaque niveau d'enseignement.

1961 – Lucien Paye Ministre
de l'Education nationale

# Objectifs

♦ Acquérir une démarche d'historien par la rencontre des acteurs et témoins des événements

♦ Transmettre des valeurs humanistes et démocratiques à travers la mémoire

♦ Susciter un esprit de tolérance et une démarche de solidarité

♦ Tisser des liens intergénérationnels

♦ Préparer les jeunes à leur vie de citoyen

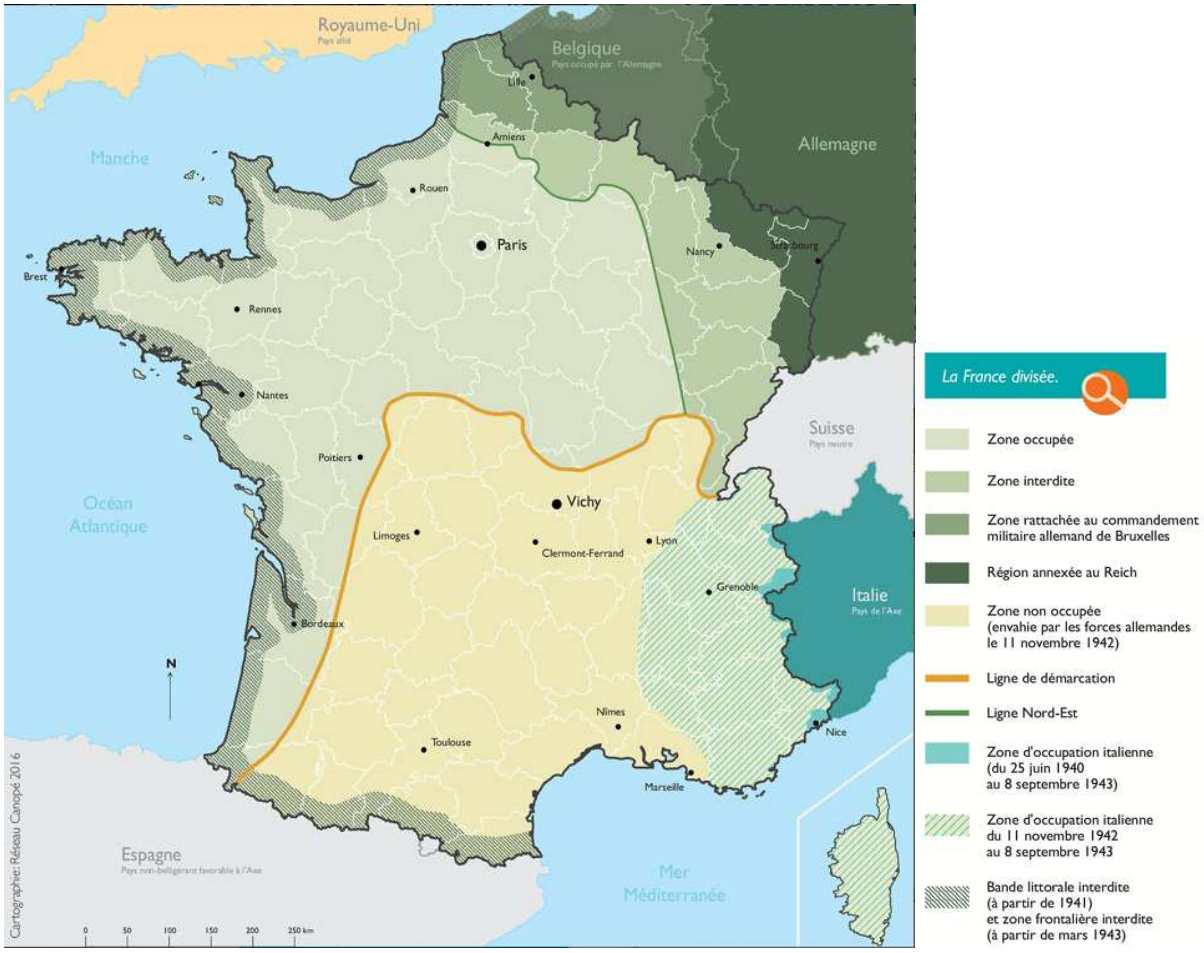

## - En France

Chaque année, environ 46 000 élèves de troisième de collèges et de lycées d'enseignement général, technologique, professionnel et agricole participent au concours.

**4 catégories de concours:**

Classes de lycée:
- Réalisation d'un devoir individuel.
- Réalisation d'un travail collectif papier ou audiovisuel.

Classes de troisième de collège:
- Réalisation d'un devoir individuel.
- Réalisation d'un travail collectif papier ou audiovisuel.

## - Dans la Somme

En 2018, 460 élèves des lycées et collèges ont participé au concours dans le département de la Somme.

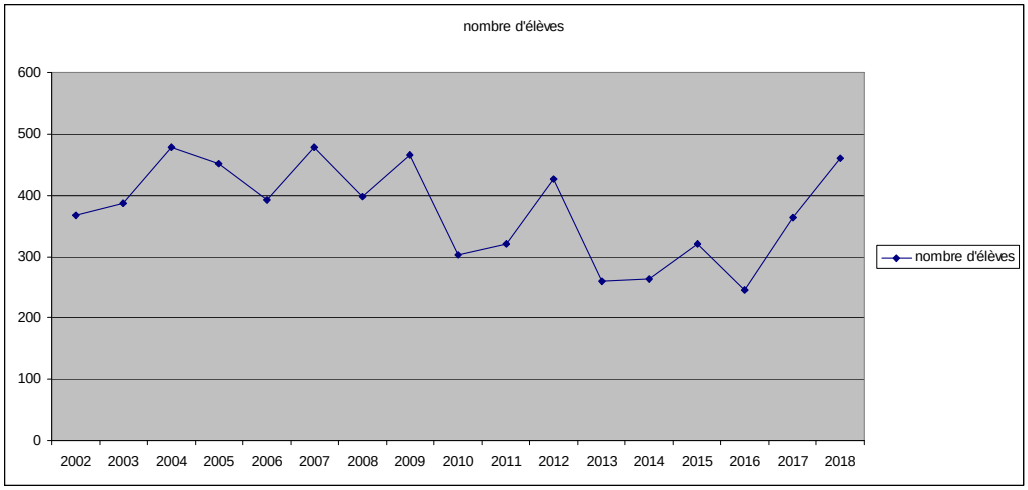


460 en 2018
364 en 2017
245 en 2016
320 en 2015
264 en 2014
260 en 2013
426 en 2012
321 en 2011
302 en 2010
465 en 2009
397 en 2008
478 en 2007
393 en 2006
452 en 2005
479 en 2004
387 en 2003

Le thème du concours est fixé par un jury national et porte alternativement sur la Résistance et la Déportation.

Les sujets des épreuves individuelles sont formulés par les jurys départementaux composés de professeurs, de représentants d'associations d'anciens combattants et de déportés. Les jurys sont placés sous la présidence du directeur académique des services de l'Education nationale, inspecteur d'académie.

Les meilleurs devoirs de chaque catégorie départementale sont présentés à Paris devant un jury national de chercheurs et d'historiens, de membres de la Fondation de la Résistance, de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation, de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, de la Fondation de la France libre, de la Fondation Charles de Gaulle ainsi que des représentants de la fédération des lauréats du concours ; d'associations de la résistance et de la déportation, des musées, mémoriaux et lieux de mémoire, du souvenir français notamment.

Pour tenir compte du développement des nouvelles technologies, une catégorie de travaux collectifs exclusivement audiovisuels est créée en 2008 au niveau des lycées, de même au niveau des collèges.
En 2016, il est décidé de réduire le nombre des catégories à 4 en fusionnant les devoirs collectifs et devoirs audiovisuels pour chaque niveau d'enseignement.

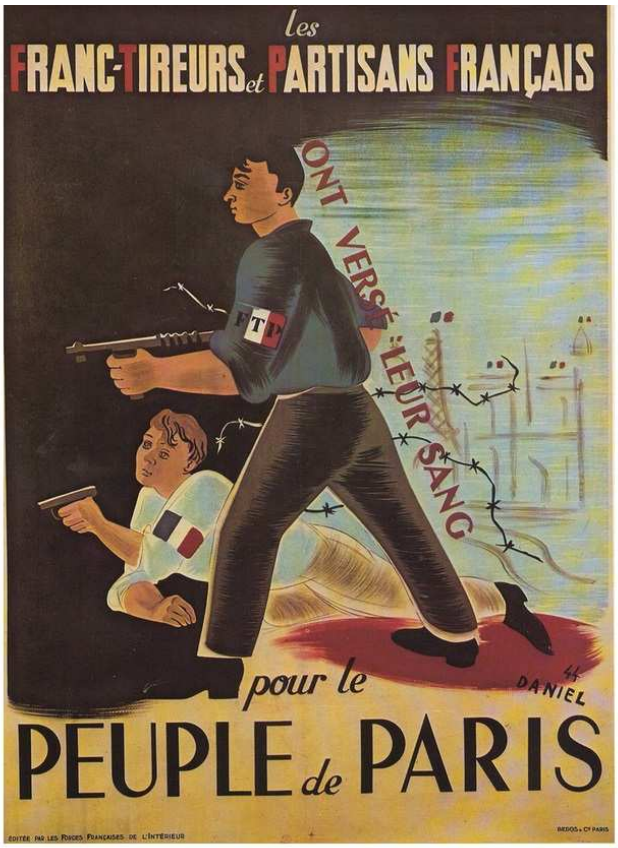


« Les Franc-Tireurs et Partisans Français ont versé leur sang pour le peuple de Paris » (affiche de 1945)

*Illustration : http://histoire-et-genealogie.over-blog.com/histoire-des-francs-tireurs-et-partisans-francais.html*

## S’engager pour libérer la France

Le thème retenu pour le concours national de la résistance et de la déportation repose sur une série de questions emboîtées.

Quels engagements, sous quelles formes et selon quels chemins ? Quelle libération, et de quoi ? Des Allemands, de Vichy, des Français eux-mêmes ? Libérer quelle France, et pour quelles finalités ?

En fait, ce sont trois moments qu'il convient de définir. S'engager, ce sont les débuts et les pionniers, en 1940 et 1941. C'est le temps de la décision. Dans les circonstances de ces temps-là ce qui est difficile n'est pas tant de faire son devoir, que de savoir où il se trouve. S'engager, c'est ensuite s'organiser pour agir. Ce temps de l'action couvre les années 1942-1943. S'engager, c'est enfin libérer la France. Le temps du combat couvre les années 1944-1945.

On distinguera donc les temps historiques, propre au sujet, les espaces qu'il faudra différencier : en France, dans l'Empire et ailleurs, les modes, les chemins, les voies et les moyens de l'engagement. Autant de chronologies, d'espaces, d'engagements articulés ou pas, et qui ne correspondent pas non plus toujours avec la chronologie générale de la Seconde Guerre mondiale, toile de fond de la question, pas plus que les résistances ne correspondent toujours et partout avec la résistance, ni avec l'histoire politique, militaire, diplomatique de notre pays.

### S'engager : les débuts et les pionniers
### Le temps de la décision (1940-1941)

En France, l'effondrement militaire, politique, institutionnel et moral du printemps et de l'été 1940, s'il est bien réel, ne doit pas pour autant faire oublier que les cadres civils et militaires de l'Etat restent en place. Décider de s'engager consiste donc à rompre avec ce à quoi l'on appartient, à choisir l'individu contre le collectif, la conscience contre l'ordre, dans le cadre de l'armistice et de la France à la fois divisée, et, pour partie, occupée, mais entièrement asservie. Il existe des valeurs supérieures à l'obéissance et la discipline.

L'engagement militaire, qui suit l'appel du 18 juin 1940 du général de Gaulle est limité. La France libre est d'abord recrutée dans l'Empire colonial, en Afrique, dans le Pacifique, dans les possessions françaises outre-mer et à l'étranger. Le ralliement des territoires doit beaucoup à leurs administrateurs, civils et militaires, lorsqu'ils le décident.
S'engager en France, c'est la révolte qui s'exprime, l'individu qui refuse, la lutte qui s'improvise. Se reconnaître, tendre la main aux évadés, renseigner les alliés britanniques et la France libre. Dans une France occupée ou vassale, une contre-société naît, démocratie de frères et de sœurs en lutte, avec un apprentissage de la clandestinité dans l'engagement qui permet aussi de comprendre l'entre soi de l'après.
Si le « non-consentement », cher à Pierre Laborie, existe, les engagements individuels l'emportent encore sur les mouvements collectifs. Il n'empêche, dès les débuts et grâce aux pionniers, s'engager et résister, c'est donner un sens à son action.

**S'engager : s'organiser pour agir**
**Le temps de l'action (1942-1943)**

Des résistances à la Résistance : la relation entre la Résistance et la France libre s'adosse à une articulation entre l'engagement intérieur et l'engagement extérieur.

Les questions d'organisation, de subordination, de moyens sont liées : c'est l'importance de la mission de Jean Moulin et c'est l'essor des mouvements. C'est le 14 juillet 1942 et la transition de la France libre à la France combattante. C'est le sens de la réunion du Conseil National de la Résistance (CNR), le 27 mai 1943.
Agir, se battre, s'unir partout dès que et quand c'est possible.

Les Forces Françaises libres (FFL), dans l'Empire et dans le monde, sur terre, dans les airs, sur et sous les mers, combattants et résistants, dissidents ou soldats en uniforme, composent une culture singulière de l'engagement. Leur sociologie, leurs espaces, leur organisation les distinguent d'une armée régulière. Leurs combats, sous Leclerc et sous Koenig, montrent des exclus patriotes, des guerriers affranchis, des fils qui rachètent les fautes ou le silence de leurs pères.

En métropole, les mouvements recrutent, les réseaux s'arment, la lutte armée monte à mesure que la Résistance organisée s'affirme, à laquelle les communistes confèrent, à partir du 22 juin 1941, une tonalité particulière, faite de culture et de clandestinité, de rites d'exclusion et de sens de l'obéissance et de la discipline, fût-elle imposée d'ailleurs.
Les groupes armés urbains et les maquis se forment, la répression se fait forte et sanglante, une guerre civile couverte divise de plus en plus le pays.

**S'engager : libérer la France**
**Le temps du combat (1944-1945)**

De la décision à l'action, jusqu'au combat : les voies et moyens de l'engagement prennent une autre dimension lorsqu'il s' agit de libérer la France par les armes.
Il faut, tout d'abord, refaire l'armée française : c'est un autre versant de l'engagement. Un armée difficile à réunir, sous contrôle des alliés, mais qui montre des qualités militaires bien réelles, en Tunisie, en Italie, en Provence et jusqu'au Rhin.

La libération militaire, c'est aussi l'heure de vérité entre le commandement américain qui prépare, avec l'AMGOT ( *gouvernement militaire allié des territoires occupés, en anglais Allied Military Government of Occupied Territories)*, une occupation d'une autre nature, et le gouvernement français, seul qualifié pour restaurer la légalité républicaine à la Libération, dans le contexte de la montée des maquis et aux maquis, de l'insurrection nationale et des conditions de son déclenchement.

Alors que la répression s'intensifie et qu'au bout du chemin de l'engagement pour libérer la France, il y a pour beaucoup la déportation. Ainsi, le reconnaît le général de Gaulle, devant Edmond Michelet et Pierre Sudreau, le 20 juillet 1960, lors de l'inauguration du mémorial de Natzweiler-Struthof : « La Déportation, la voie la plus douloureuse de la Libération ». La Déportation fait bien partie de la France libre. La Libération, ce sont enfin les études, la politique et la mémoire. Quelle est la traduction politique des engagements des temps de la Résistance, à la Libération ? Comment se traduisent en actes, par exemple, les travaux du Conseil National de la Résistance et de son Comité général d'études ?

Quelle est la place et le rôle des résistants, de leurs engagements, de leurs mémoires en construction, dans la France de 1945 ?

Si l'on connaît bien la postérité du CNR, s'engager pour libérer la France, c'est aussi s'engager pour concevoir, construire, mettre en place une école, à la fois différente de l'école de Vichy, reliée aux réformes du Front populaire et fidèle aux réflexions et aux écrits de la Résistance. Dès la Libération, ces engagements marquent durablement l'Ecole républicaine et portent les noms de Marc Bloch, de Louis François, de Gustave Monod.
S'engager pour libérer la France, s'engager pour une France nouvelle, s'engager pour diriger la France. La Résistance, ce put être pour certains un « mode de politisation non partisan » décrit par Claire Andrieu. De l'engagement, militaire, militant et résistant à l'engagement politique, la « bascule » se fait pour des chefs, pour des gaullistes, pour des communistes, entre autres. Pas pour tous, et une bonne part de ceux qui se sont engagés pour libérer la France évoluent dès 1945 vers un engagement social, culturel, scolaire...à l'instar de Geneviève de Gaulle, de Daniel Cordier ou de Jean-Louis Crémieux-Brilhac.

Peut-on écrire, dès lors, que la Résistance était belle sous l'Occupation ? L'engagement pour libérer la France donne naissance, dans les années qui suivent la Libération, à un tissu de solidarités qui va bien au-delà des partis. Vient le temps des mémoires et des silences des engagements. Vient le temps de l'engagement des élèves et des enseignants dans le CNRD. Vient le temps des historiens, dans l'esprit qu'avançait Lucien Febvre lorsqu'il décrivait l'histoire comme « un moyen d'organiser le passé pour l'empêcher de trop peser sur les épaules des hommes […] C'est en fonction de la vie qu'elle interroge la mort »

*Tristan Lecoq*
*Inspecteur général de l'Education nationale*
*Professeur des universités associé (histoire contemporaine) à l'université Paris-Sorbonne*
*Président du jury national des correcteurs du CNRD*
*Revue de la Fondation de la France Libre, n°65, p. 4 et 5*

## CLASSES DE TOUS LES LYCÉES

Première catégorie
Devoir individuel
Participants : 6 établissements – 127 candidats

| | | |
|---|---|---|
| 1er | CALLIES Sylvaine | Lycée Louis Thuillier - Amiens |
| 2ème | LEFEBVRE Isaline | Lycée Robert de Luzarches - Amiens |
| 3ème | MAISANS Léa | Lycée Edouard Branly - Amiens |
| 4ème | SOLEME Eloïse | Lycée Jean Racine - Montdidier |
| 5ème Ex aequo | | |
| | FOLLET Marie | Lycée Jean Racine - Montdidier |
| | DESMAREST Léa | Lycée Edouard Branly - Amiens |

---

Calliès Sylvaine – Lycée Louis Thuillier - Amiens

## CLASSES DE TOUS LES LYCÉES

Deuxième catégorie
Travail collectif
Participants : 5 établissements –9 devoirs – 35 candidats

| | | |
|---|---|---|
| 1er | AUSCHER Lucas | Lycée Louis Thuillier - Amiens |
| | CALLIES Sylvaine | |
| | LOISEL Paul | |
| | MOHAMMEDI Clara | |
| | POIX Lily | |
| | PROOT Rachel | |
| | SINOQUET Tom | |
| | THIMEL Marie | |
| | UPRAVAN Gabriel | |
| | VANTYGHEM Yann | |

AUSCHER Lucas, CALLIES Sylvaine, LOISEL Paul, MOHAMMEDI Clara, POIX Lily, PROOT Rachel, SINOQUET Tom, THIMEL Marie, UPRAVAN Gabriel, VANTYGHEM Yann - Lycée Louis Thuillier - Amiens

| | | |
|---|---|---|
| 2ème | BOUBCHIR Saphia<br>LEFEBVRE Isaline<br>SPECQ Marie<br>TAPIA Marie | Lycée Robert de Luzarches - Amiens |
| 3ème | DEPOILLY Amandine<br>FOURNIER Logann<br>LEPRETRE Candice | Lycée du Vimeu – Friville-Escarbotin |
| 4ème | CORNU Emilie<br>JONNIAUX Giovanna<br>LE BIDEAU Astrid | Lycée Saint-Rémi - Amiens |
| 5ème | BOUCHERON Raphaël<br>DELATTRE Coralie | Lycée du Vimeu – Friville-Escarbotin |
| 6ème ex æquo | | |
| | DELOISON Antoine<br>ROGER Eric | Lycée du Vimeu – Friville-Escarbotin |
| | BOUCHERON Raphaël<br>RIQUIER Camille | Lycée du Vimeu – Friville-Escarbotin |

## COLLÈGES CLASSES DE 3ème

Troisième catégorie
Devoir individuel
Participants : 6 établissements – 134 candidats

| | | |
|---|---|---|
| 1er | DUBOS Mélissa | Collège Millevoye - Abbeville |
| 2ème | GRANDSARE Maëlys | Collège Louis Jouvet - Gamaches |
| 3ème | OSSELIN Adèle | Collège Amiral Lejeune - Amiens |
| 4ème | FABRE Raphaël | Collège Millevoye - Abbeville |
| 5ème | STIENNES Lola | Collège Béranger - Péronne |
| 6ème | BRET Victoria | Collège Jules Verne - Rivery |

---

DUBOS Mélissa – Collège Millevoye Abbeville

## COLLÈGES CLASSES DE 3ème

Quatrième catégorie
Travail collectif
Participants : 8 établissements –13 devoirs – 219 candidats

1er Collège Amiral Lejeune – Amiens

AGOSTO Angelo, BARBIER Yanis, BEDROUNI Mehdi, BERHAULT Louise, CAMARA Mahoua, CLERSY Alexis, DELAVIERE Clémentine, DRAME Sankoumba, DUBOIS Morgane, FROISSART Taïna, GIL Léa, GORLIER Marine, HAMDANI Leila, LANGLET Larissa, LECUBIN, Antoine, LITIM Riyad, MANSANGA Denisette, MORADI Jebran, NGUYEN Carine, PORQUET Alicya, QUENTIN Mattéo, RANDRIANARISON Iharena, ROSSET Louise, ROTSAERT Léa, TOUDICK Nathan, VIENNE Zoé, WLODARCZYK Anja, ZOUITA Camille

2ème Collège Millevoye – Abbeville

ALLUARD Lucas, BECUWE Chanèle, DESENCLOS Romy, DUBOS Mélissa, DUCROCQ Eliott, FABRE-LANGIN Raphaël, HAQUET Margaux, JOSSE Maëlle, LAIR Bastien, MERIGOUT-HELLEGOUARCH Maxime, MEZGUELDI Yousra, POILLY Léo, SUEUR Eloïse, TREF Valentin

3ème Ex æquo Collège Sacré-Cœur – Péronne

TOURET Julia, DUPREZ Coralie, CLEMENT Océane

3ème Ex æquo Collège Béranger - Péronne

BILLAS-MENDES Léna, BOROWICKI Cassandre, BOURLEUX Pauline, CABARET Périne, CASSEL Perrine, CHERIF Samira, DEJARDIN Jordan, DELEPAUT Quentin, DEVRAIGNE Lauganne, DONZE Théo, JASNOS Naomi, JEROME Louis, LEGRAND Marine, MARAFAO Ugo, PETIT Anaïs

5ème Collège Edmée Jarlaud – Acheux-en-Amiénois

ATTOUMANI Jordan, BAROTEAUX Mathys, CAGNACHE Antony, CORNET Julien, DE PAERMENTIER Hugo, DEVILLERS Margot, FAUQUET Enzo, GREF Margot, MATTIOLI Emilie, QUIDE Mélissa, SAUVÉ Zoé, VANDROTH Carla

6ème Ex æquo Collège Béranger – Péronne

AFONSO Nathalie, BOCKSTAËL Anaïs, BOUTIN Alicia, CAILLEREZ Théo, CHALOPIN Noémie, CHOQUET Madyson, DHAUSSY Mathys, FROMENT Mélissa, GEORGET Léa, PRIN Mélissa, QUATRELIVRE Chloé, ROUSSEL Loic, ROZET Camille, STIENNES Lola, THERON Lorna, TISSIER Pierre

6ème Ex æquo Collège Notre-Dame – Ham

BOJKO-TAMPIGNY Théo, COURCHÉ Benjamin, DELEBECQUE Adam, DUSANTER Alexien, MAROTTE Arthur, PUERTAS Thibaut

*Christian Boidin*

*C'est un résistant engagé dans les FTPF, avant même d'avoir 18 ans. La valeur n'attend pas le nombre des années.*
*Il est à l'origine de nombreux sabotages contre l'occupant nazi et a accompli plusieurs missions secrètes.*
*Il sera fait prisonnier à Amiens le 18 novembre 1943. Emprisonné à la maison d'arrêt d'Amiens, il profitera de l'opération « Jéricho » pour s'en échapper.*
*Il reprend courageusement la lutte armée.*
*Repris à Douai, le 8 juin 1944, il est enfermé à la maison d'arrêt. Le 30 août 1944, il est déporté. Le 15 janvier 1945, il est porté disparu.*
*Il n'avait pas encore 20 ans.*
*Pour lui rendre hommage, il a été décidé de lui décerner à titre posthume, la médaille militaire, la croix de guerre et la médaille de la résistance.*

Article du Courrier picard de 1958 – « Libéré par le bombardement de la prison d'Amiens un jeune patriote albertin avait aussitôt repris la lutte...il est mort à 20 ans dans un camp nazi »

***

*Anne Marie VION née à Cléry sur Somme en 1922*

*Elle s'illustrera en faisant passer la Somme, alors ligne de démarcation entre zone occupée et zone interdite, aux résistants, aux aviateurs alliés, et plus généralement à tous ceux cherchant à se soustraire à l'occupant.*
*Trahie, elle est arrêtée par la Gestapo en octobre 1941. Torturée, elle est condamnée à mort.*
*Finalement, sa peine est commuée en travaux forcés à perpétuité. Elle est déportée à Ravensbruck. Elle y laissera la vie le 3 février 1945.*

Extrait du fascicule de l'ADIRP du congrès départemental de Péronne – réalisation/conception ville de Péronne – Anne-Marie Vion « La petite source » -16/17 avril 1988

***

*Jean CAYEUX né le 23 décembre 1921 à Amiens*

*Enseignant de l'Education nationale, il est également résistant FTP. Il fait passer les lignes de démarcation aux aviateurs et prisonniers français. Il sabote même les lignes téléphoniques. Il travaille parfois tout seul, lorsqu'il sabote les engins allemands, ou qu'il espionne les sites militaires allemands.*
*Il se rattache au Mouvement Charles de Gaulle.*
*C'est à lui que reviendra la mission périlleuse d'éliminer un collaborateur notoire d'Amiens, qui fut à l'origine de l'arrestation de très nombreux résistants. Il y parviendra.*
*Lucien P. était chemisier à Amiens, Place René Goblet, au 27.*
*Pour s'approcher de lui, le vélo fut choisi comme le meilleur moyen d'action. Il fut subtilisé.*

*Pour l'identifier formellement, une de ses photos de mariage fut retrouvée. Puis, il fallut s'attacher à connaître ses habitudes.*
*Au bout de six semaines de filature, c'était chose faite.*

*Finalement, c'était au moment où le collaborateur lavait sa voiture, tous les dimanches devant chez lui, rue Victor Hugo, qu'il était le plus vulnérable.*
*Cependant, c'est le jour ou sa moto tomba en panne, que l'opportunité se présenta.*
*A l'aguêt, devant le garage de la route Roger Onfray, feignant de réparer la chaîne de son vélo.*

*P. était sur le trottoir devant le garage. Sur sa bicyclette, le résistant approche et fait feu sur le collaborateur, malgré la présence de deux sentinelles en faction devant saint-Victor. Il a touché sa cible. Il prend alors toutes les mesures nécessaires pour échapper à l'ennemi. Il retourne à son travail pour ne pas éveiller les soupçons. P. mourut des suites de ses blessures, le 21 août 1944.*

extrait du Courrier picard - page d'histoire de la résistance en Picardie (1973?) et de « le portrait » - Jean Cayeux, une personnalité hors du commun - journal local de Rivery

**********

**Michel Bernstein, fabricant de faux papiers**

**Date :** inconnue
**Source :** Musée de la Résistance en ligne
© Fondation de la Résistance / coll. Jean-Marie Delabre

Pour aller plus loin : des sites Internet

Site de la fondation de la Résistance - www.fondationresistance.com

Site de la fondation de la France Libre - www.france-libre.net

Site de la Fondation pour la mémoire de la Déportation - http://www.fmd.asso.fr/

Fondation Charles de Gaulle - http://www.charles-de-gaulle.org/

Fondation pour la mémoire de la Shoa, - http://www.fondationshoah.org/

Sites de l'ONAC - www.somme.pref.gouv.fr/onac - www.onac-vg.fr

**Association nationale des lauréats du CNRD**
Présidente : LOISON Aurélie
Secrétaire générale : PRIEUR Jeanne
7A rue Hugues Krafft 51100 REIMS
01 43 78 46 23
aureliepol@aol.com
www.chez.com/amlcrd

**Musée régional de la résistance et de la déportation**
Place Carnegie 02700 FARGNIERS
www.resistanceetdeportation.fr.st

**Centre européen du résistant déporté du Struthof**
www.struthof.fr

**La coupole, centre d'histoire et de mémoire du Nord Pas de Calais**
http://www.lacoupole-France.com

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA SOMME

académie Amiens

ONAC
Mémoire et solidarité

Edition 2018 - SCRE